

Form 6 – Formule 6

Notice to Tenant – Rehabilitation Scheme
Avis au locataire – projet de réfection

Note: This notice must be given to the tenant within 14 days after the landlord applies to the director.

Note : Le présent avis doit être donné au locataire au plus tard 14 jours après que le locateur a présenté sa demande au directeur.

Name of tenant – *Nom du locataire*

Address of Rental Unit – *Adresse de l'unité locative*

The landlord has applied to the director of the Residential Tenancies Branch for an order approving a rehabilitation scheme that affects your rental unit.

Le locateur a demandé au directeur de la Direction de la location à usage d'habitation d'approuver par ordre un projet de réfection qui touche votre unité locative.

You have the right to view a copy of the application and supporting material at the following location and times:

Vous pouvez prendre connaissance de la demande et des pièces justificatives à l'endroit et aux heures indiqués ci-après :

Signature of landlord – *Signature du locateur*

Date – *Date*

Landlord's telephone/Fax Numbers – *Numéros de téléphone et de télécopieur du locateur*